

COMMUNE DE FAVERAYE- MÂCHELLES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 mars 2015

Le 4 mars 2015 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Faveraye-Mâchelles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Patrice DOUGÉ, Maire.

- Convocation faite le 28 février 2015
- Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents : Patrice DOUGÉ, Laurence VAILLANT, Robert SOULARD, Frédéric LABROUSSE, Ingrid GALLARD, Dominique PERDRIEAU, Laurent CRÉPEAU, Céline MARTINS, Régis ERRIEN, Cécile GOURGUES, Rosemary DEJEANTE, Michelle MICHAUD, Valérie COUTANT et Françoise DUIGOU.

Absents - excusés : Pascal ANGEBAULT (ayant donné pouvoir à Laurence VAILLANT).

Secrétaire de séance : Céline MARTINS.

CCCL - CONTRAT ENFANCE MSA

La communauté de communes a passé une délibération en février concernant la signature d'un contrat enfance MSA. Ce contrat est adossé au contrat enfance CAF signé en décembre par le Président de la communauté de communes et par les communes. Il faut maintenant que chaque commune délibère pour approuver la signature de ce contrat MSA.

Vu pour accord par le conseil.

CCCL - MODIFICATION DES STATUTS OFFRE DE SOINS

Un groupe de travail s'est constitué début 2011 pour organiser un pôle santé sur le territoire, qui permettrait de faciliter les premiers soins. Le but est d'offrir des lieux adéquats aux professionnels de la santé, par l'attractivité et le dynamisme en offre de soins. Ainsi, le conseil communautaire a décidé le 19 février dernier de modifier ses statuts pour réintégrer une compétence sur le volet santé, en ce sens :

Ajout de la compétence "Offre de soins dans le cadre de la mise en réseau des différents acteurs" (n° 2-3) au sein de l'article B du titre III (compétences facultatives) dans la thématique : 2. social.

Chaque conseil municipal est maintenant amené à délibérer sur cette compétence.

Vu pour avis favorable du conseil municipal.

CCCL - AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

Le Président de la Communauté de Communes demande à chaque conseil municipal de se prononcer sur la constitution d'un service commun entre la communauté de communes et les 12 communes membres afin de pouvoir gérer les missions d'urbanisme (ADS : Autorisations du Droit des Sols et SIG : Système d'Information Géographique), **à compter du 1^{er} mai prochain.**

La création de ce service commun permet à la communauté de communes d'en confier la gestion à un "service commun unifié" constitué **avec la communauté de communes Loire Layon**. Ce sera d'ailleurs sur leur site que seront basés agents et service.

Administrativement, le dépôt d'une demande d'autorisation de travaux se fera toujours en mairie, sera ensuite instruite auprès de ce service unifié (au lieu de la DDT auparavant), puis toujours signée et accordée par le Maire.

L'objectif est de rendre ce service opérationnel au 1^{er} mai 2015. Aussi, les autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol qui feront l'objet d'un dépôt en mairie, dans les communes adhérentes, après le 1^{er} mai 2015, seront instruits par ledit service.

Le conseil municipal **DECIDE D'ADHERER** au service commun urbanisme (dont ADS et SIG), mis en place par la communauté de communes des Coteaux du Layon à compter du 1^{er} mai 2015.

SUBVENTION FDGDON

La section locale de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles sollicite une subvention de la commune afin de régler leur cotisation annuelle au groupement d'un montant de **145.20 €**.

Vu pour accord par le conseil.

LIVRET DE M. GONNORD

Le livret sur le Chêne Vert écrit par M. Roger GONNORD est en cours de confection. M. Gonnord avait travaillé sur ce sujet à la fin du dernier mandat, et à cette époque la commune s'était engagée à publier l'ouvrage. En parallèle, M. Gonnord a offert un tableau sur l'Oratoire de Faveraye et le Chêne Vert à la commune en janvier 2014, juste avant son décès. Ce tableau est exposé à la mairie.

Afin de pouvoir mettre l'ouvrage à disposition du public, le conseil municipal doit délibérer sur le prix de vente. Le conseil municipal décide **de mettre en vente** le livret sur le Chêne Vert au prix de **10 € l'unité**.

REGULARISATION D'UN CHEMIN COMMUNAL SITUÉ RUE DES FOURS A CHAUX

Monsieur le Maire explique qu'un chemin communal se trouve rattaché à la propriété d'un particulier rue des Fours à Chaux, suite à la vérification annuelle des services du cadastre.

Le riverain de ce chemin contigu à sa parcelle souhaiterait pouvoir l'acquérir. Pour cela, il faut que le chemin entre dans le domaine privé de la commune, afin de pouvoir être vendu au riverain (et donc borné), d'où enquête publique nécessaire.

Puis cette vente sera régularisée devant notaire.

Le conseil municipal :

- **donne un avis favorable** au lancement de la procédure, pour intégrer le chemin dans le domaine privé de la commune ;
- **dit** que les frais de notaire et d'enquête publique seront intégralement à la charge de l'acquéreur ;
- **fixe** le prix de vente du chemin à 3.50 € TTC le m².

TRAVAUX DE BUSAGE A L'ARBALETIER

Les travaux consistent à mettre en place un busage pour évacuer les eaux pluviales provenant du Chemin de Chantdoiseau, et qui inondent la propriété d'un riverain sur la commune de Thouarcé. La commune de Thouarcé et le Département ont déjà donné leur accord pour la prise en charge des travaux pour 1/3 de la somme chacun.

Le conseil municipal :

- **décide** de retenir l'offre de l'entreprise TPPL de Mozé sur Louet pour un montant de 6 311.81 € TTC.
- **accepte** de prendre en charge les travaux pour 1/3 de cette somme, pour un montant de 2 103.94 € TTC.

COMMISSION AMENAGEMENTS : CHOIX DU BUREAU D'ETUDE

La commission a étudié deux offres de bureaux d'études pour l'aménagement des rues du Colonel Artémieff et Saint Vincent qui s'élèvent à :

- **Bureau d'études TAVERNIER (Faveraye-Mâchelles)** : 5980 € HT, tranche ferme.
- **Cabinet ECCE TERRA (Tiercé)** : 6620 € HT, avec 3 tranches non fermes.
 - Tranche 1 : 1260 € HT
 - Tranche 2 : 1840 € HT
 - Tranche 3 : 3520 € HT

Le conseil municipal **décide** de retenir le cabinet ECCE TERRA pour un montant de 3 100 € HT (pour les 2 premières tranches).

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES

- **Bâtiments** : La commission a listé les travaux à réaliser à plus ou moins long terme :

- Remplacement portail accès jardin Eglise et des piliers ;
- Isolation des vestiaires de la salle des sports et de l'atelier communal ;
- Remplacement des radiateurs à la salle des loisirs ;
- Périscolaire : porte d'entrée adaptée aux personnes à mobilité réduite ;
- Réfection de la rosace de l'Eglise ;
- Commerce : aménagement à minima.

- **Finances** : La commission a commencé à élaborer le budget 2015 et a retenu les investissements à soumettre au vote du conseil municipal le 25 mars 2015. La priorité est de réaliser les travaux déjà engagés. Une présentation d'une simulation budgétaire à 5 ans intégrant la réduction de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) a été présentée au conseil.

- **Culture** :

① La commission travaille sur un projet de festival photographique à Faveraye-Mâchelles. Date envisagée : automne 2016. Laisser une place aux clubs photos de la région. Trouver des lieux adaptés. Trouver le financement.

② Signalisation inexistante de "Faveraye-Mâchelles" dans les communes environnantes : dossier en cours avec photos à l'appui, qui sera transmis auprès des services de l'Agence Technique Départementale de Doué la Fontaine.

Commission intercommunale :

- Accueil de loisirs : Mutualisation des différents lieux d'accueil (6 structures existantes). Harmonisation à revoir.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 FEVRIER 2015

M. le Maire présente les points à l'ordre du jour : Présentation du projet de santé - Constitution d'un service commun communauté de communes et communes et service unifié pour l'ADS et SIG - Logements Maine-et-Loire Habitat de Champ (convention de gestion et évolution des loyers) - CEJ MSA - Plan de gestion de l'herbe (attribution du marché de maîtrise d'œuvre) - Avenants à des marchés de travaux - Musée de la Vigne (Demande de subvention) - Information sur la réforme territoriale.